



**Régis LEBIGRE**  
Maire de Vence  
Vice-Président de la Métropole  
Président du SIVOM du Pays de Vence

*Après une année de mandat, je vous propose un tour d'horizon des premières réalisations de notre Municipalité suivant le fil conducteur du programme de campagne concret et réaliste que nous vous avons présenté.*

*Nos projets emblématiques se mettent en place, malgré les contraintes et les multiples adaptations imposées par la crise sanitaire, ainsi que la diminution de certaines recettes financières attendues.*

*C'est par un travail assidu, dans le cadre d'une collaboration efficace avec les services municipaux qui ne cessent de démontrer leur sens du service public et leur volonté de servir notre belle Commune, que les projets que nous portons se concrétisent progressivement comme nous nous y étions engagés.*



## DE VOUS À MOI

### Un an de mandat : un an d'action au service des Vençois

AOÛT 2020 - AOÛT 2021  
CE QUI A ÉTÉ FAIT :

#### → La gestion de la crise sanitaire et l'accompagnement des entreprises et des particuliers en difficulté

Outre la distribution de masques, gants... aux professions de santé, Ehpad, services municipaux et écoles, nous avons ouvert un Centre de Dépistage et créé un Centre de Vaccination avec la Métropole et le Département. Un Comité de Pilotage et de Suivi avec les professionnels de santé a aussi vu le jour. Les plus fragiles ont été soutenus, de même que les activités en difficulté...

#### → L'achat de l'ancienne Mairie

Premier pas vers le projet de "halles marchandes" au cœur de la cité historique proposé par notre Municipalité, la Ville a fait l'acquisition de l'ancien Hôtel de Ville situé place Surian. Les études sont maintenant en cours pour rénover et adapter l'intérieur de l'édifice historique en concertation avec les Vençois.

#### → Le lancement des navettes gratuites : une deuxième phase concrétisée en cette rentrée

Autre projet phare du mandat ; la gratuité des premières lignes est intervenue fin 2020. Récemment 3 nouveaux circuits reliant les quartiers vençois au centre-ville viennent d'être créés (à lire page 3).

#### → La mise en sécurité de nouveaux habitants au Pra de Julian

La Ville s'y était engagée en 2009, elle tient sa promesse : mettre en sécurité les habitants des villas menacées de glissement en rachetant les propriétés. 4 biens ont été acquis en 2020-2021 et



l'effort se poursuivra jusqu'en 2022.

#### → La création du Marché "Saveurs du Monde"

Pour conforter le dynamisme commercial de la cité historique et développer un nouveau lieu de convivialité, la Ville a créé un nouveau marché aux saveurs exotiques. La place Clemenceau accueille chaque dimanche matin des plats et préparations



culinaires des 4 coins du monde. En cette rentrée, un marché artisanal vient également de voir le jour chaque vendredi matin.

#### → La publication d'un Guide "Bien-vivre ensemble à Vence"

En rappel des règles de vie commune, ce fascicule distribué dans les boîtes attire l'attention sur les problématiques du quotidien qui peuvent nuire à notre qualité de vie.

## SOMMAIRE

### Pages 1-2:

- Bilan : un an d'action

### Page 3 :

- Mobilité : 3 navettes gratuites à Vence

### Page 4 :

- Actualités

### Page 5 :

- Les nouveautés de la rentrée

### Pages 6-8

- Les derniers événements et l'agenda





### ➔ L'achat d'un terrain à vocation agricole

La Ville a effectué l'acquisition d'un terrain de 5000 m<sup>2</sup> avenue Henri Rambert à la Sine en vue de créer de nouvelles terres agricoles bio à Vence. Favoriser les circuits courts et une nourriture saine, notamment pour les écoliers, sont les objectifs de cette démarche qui trouvera sa concrétisation après l'achat d'autres parcelles.

### ➔ La création d'un service de compostage collectif

A Vence, le compostage n'est plus réservé aux seuls propriétaires de jardin. Neuf sites ont été retenus en centre-ville et à proximité d'habitations collectives afin d'y installer des composteurs accessibles à tous. Ces dispositifs permettent de réduire la masse de déchets dans une logique vertueuse et écologique, avec la participation active du service "espaces verts" de la Ville qui assure l'entretien et veille à la bonne utilisation des composteurs.



### ➔ L'extinction de l'éclairage nocturne

Moins de gaspillage énergétique, plus

### ➔ Le renforcement des effectifs de la Police Municipale

En matière de prévention, surveillance, dissuasion, lutte contre les incivilités, le rôle de la Police Municipale est primordiale. Pourtant, les effectifs en baisse sous le mandat précédent du fait de plusieurs départs à la retraite, n'avaient pas été renouvelés. Voilà qui est chose faite, ce qui permet à ce service d'accomplir de nouvelles missions comme le visionnage en direct des caméras de vidéo-surveillance. Une bonne nouvelle pour la sécurité des Vénçois.



de respect pour la vie animale nocturne, Vence a rejoint les 12 000 communes françaises qui mettent sur pause leur éclairage public à certaines heures de la nuit. Entre 23h et 5h du matin, les lampadaires, hors centre ville, sont éteints, ce qui permet en outre de réaliser une économie annuelle de 24 000 euros (doublée l'an prochain).

### ➔ L'organisation de nouveaux événements autour de l'environnement

La sensibilisation de tous les publics sur les questions environnementales, est un enjeu majeur. La Ville de Vence s'investit depuis un an afin de proposer des rendez-vous réguliers tels que la Journée des solutions locales "Eau & Biodiversité" en mai, ou encore "Habitat et Mobilité".

### ➔ La distribution de 100 kits d'économie d'énergie

Pour permettre aux bénéficiaires du CCAS de faire des économies d'énergie tout en protégeant l'environnement, des kits comprenant des ampoules basse consommation, des prises coupe-veille et des mousseurs, leur ont été distribués gracieusement.

### ➔ La création d'un service proximité

En plus des élus qui étudient sur le terrain les problématiques des habitants, la Ville a organisé en interne un service dédié à la proximité. Il a pour objet de traiter et suivre toutes les petites demandes du quotidien ainsi que les dysfonctionnements et signalements transmis par les Vénçois. Une adresse mail est désormais à la disposition des habitants : [venceproximite@ville-vence.fr](mailto:venceproximite@ville-vence.fr).

### ➔ Le déploiement du projet Micro-folie au Musée

Le nouvel espace "Micro-folie" au Musée de Vence permet aux visiteurs de découvrir des œuvres numérisées en très haute qualité, de plusieurs grands musées et lieux de culture nationaux et internationaux, tels que le Louvre, Versailles, le Centre Pompidou...



### ➔ La création d'un parcours Matisse

Henri Matisse est à l'honneur en 2021 pour les 70 ans de la Chapelle du Rosaire. A cette occasion, un parcours de découvertes entre le Musée et la Cha-

pelle a été créé mettant en lumière le lien fort qui unit la commune à l'artiste.



### ➔ L'ouverture de la Maison du Département

La Trésorerie de Vence ayant fermé ses portes en janvier, les locaux communaux du passage Cahours ont été mis à disposition pour permettre l'installation d'une Maison du Département ; un lieu d'aide aux démarches administratives qui a rapidement trouvé son public.

### ➔ Des travaux routiers réalisés par la Métropole

Tout au long de l'année, la Ville et la Métropole collaborent étroitement afin d'entretenir, rénover et aménager les voies et réseaux publics.

Depuis l'été 2020, on retiendra principalement la rénovation complète (réseaux et voirie) du pourtour de la place du Grand Jardin, la création de trottoirs et de stationnement près du rond-point des Cayrons et différents aménagements de sécurité et adaptations pour les Personnes à Mobilité Réduite.



# Nouvelles navettes gratuites : promesse tenue

L'un des projets phares du mandat se concrétise en cette rentrée 2021 !

### "Les navettes ne vont pas que dans l'espace !"

A Vence, les trois navettes gratuites en service depuis le 2 septembre dernier ont de nombreux avantages !

① Elles vous permettent de rejoindre le centre-ville facilement avec des rotations toutes les 30 minutes du lundi au samedi.

② Plus besoin de penser au stationnement, elles vous accompagnent au cœur de Vence pour vos courses au marché, chez les commerçants, au restaurant, pour vos loisirs ou vos démarches, le tout sans vous presser.

③ Elles sont gratuites pour les usagers ce qui leur permet de faire des économies (carburant, stationnement...).

④ Elles protègent la planète en limitant la circulation des véhicules pour les trajets de proximité.

En cette rentrée, il revient à chacun de prendre de bonnes nouvelles habitudes ! Les trois circuits ont été étudiés



afin de desservir au mieux le plus grand nombre de Vénçois et de faciliter leur quotidien.

### NAVETTE CŒUR DE VENCE 1

**De 6h25 à 19h35** : elle remplace la ligne 46 entre le Camping de la Bergerie à la Sine et le Taudé. Elle dessert notamment le collège et complète le transport scolaire, naturellement maintenu au départ de l'établissement aux heures d'entrées et sorties des classes.

### NAVETTE CŒUR DE VENCE 2

**De 7h à 19h** : Au départ de la Gare Routière de l'Ara, elle contourne la cité historique, puis effectue une large boucle par la route de Cagnes, les chemins de Vosgelade, du Pioulier, Célestin



Freinet, du Fort Carré avant de remonter en centre-ville par le chemin de la Gaude.

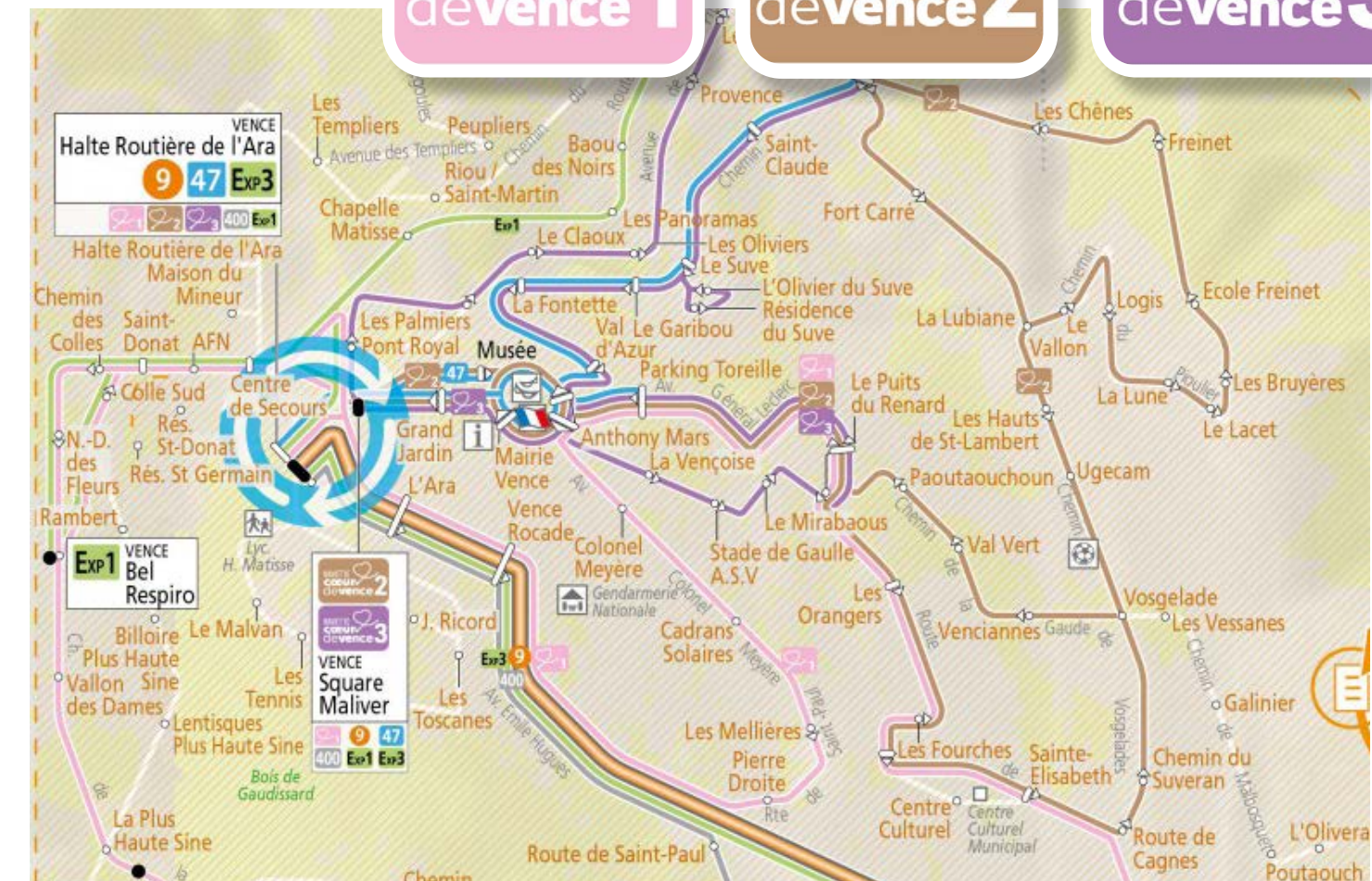
### NAVETTE CŒUR DE VENCE 3

**De 7h à 19h** : Le circuit dessert la route de Provence et au retour le chemin de

Sainte Colombe avec une boucle dans le quartier de Suve avant de rejoindre le centre ville.

Avec les nouvelles navettes gratuites, rejoignez le Cœur de Vence gratuitement l'esprit léger !

[www.lignesdazur.com](http://www.lignesdazur.com)



# Campagne Zéro Déchet : Tous mobilisés !



Vence lance une campagne "objectif zéro déchet" avec le précieux concours des commerçants et des clubs sportifs.

Pour une ville propre, respectueuse de ses habitants et visiteurs, soucieuse de son environnement exceptionnel et des sites naturels remarquables qui l'entourent, disons "stop" aux déchets jetés au sol qui aboutissent en mer Méditerranée, "stop" à la multiplication des services de collecte payés par tous pour une minorité de personnes manquant de civisme.

Réduisons nos déchets à la source et gardons à l'esprit le coût des services publics afférents : **108 millions d'euros par an à l'échelle de la Métropole !**

■ Pour inciter les commerçants et leur clientèle à réduire les emballages : les commerces engagés affichent désormais le label "anti-déchets"

■ Pour encourager les associations sportives à insérer le label sur leurs affiches et publications, les équipements sportifs affichent le label "anti-déchets".



# Les aménagements de voirie en cours



Réfection de chaussée chemin du Malbosquet

Peu à peu se poursuit le programme d'aménagements et de sécurisation des voiries vénçoises. Cet été, de nouvelles réfections de chaussée ont été réalisées comme sur le chemin du Malbosquet et une portion du chemin de Vosgelade pour un meilleur confort de circulation.

La sécurisation des trajets piétons n'est pas oubliée. Deux aménagements en ce sens ont été mis en œuvre au cours de ces dernières semaines :

① **Avenue Colonel Méyère**, l'élargissement du trottoir et la création d'une petite esplanade devant la Médiathèque facilitent le cheminement des piétons et ont permis de redessiner la chaussée en supprimant la ligne droite malheureusement propice aux excès de vitesse. Un aménagement paysager viendra agrémente le site dans les semaines qui viennent, de même que la réfection de la chaussée.

② **Avenue Rhin et Danube**, des travaux permettant d'assurer la continuité d'un cheminement sécurisé en direction de la crèche Véga ont été exécutés. Ils comprendront des plantations et ont en outre permis l'adaptation aux normes "Personnes à Mobilité Réduite" des deux quais de bus situés de part et d'autre de la voie.



## Le Skatepark a rouvert ses portes

De nombreux jeunes ont été heureux de l'apprendre ; le skatepark de Vence a rouvert ses portes début juillet et sera bientôt doté d'un nouvel accès.

La Municipalité a en effet trouvé une solution permettant de créer un nouveau cheminement piéton plus direct et plus pratique depuis le parking de la Rousse, en longeant le gymnase Candau sur sa partie haute.

Pour rendre ce projet possible, une riveraine (que l'équipe municipale remercie chaleureusement) a accepté de vendre à la Ville une parcelle longitudinale sur son terrain. Les travaux d'aménagements devraient débuter prochainement.



Par ailleurs, la Ville a aussi engagé des travaux de restauration dans une petite maison située sur une propriété communale mitoyenne du skatepark. Cette rénovation permettra à terme au bâti de loger un agent communal qui sera en charge du gardiennage du skatepark et pourra intervenir si nécessaire. L'aire sportive est en outre placée sous vidéosurveillance. Une caméra couplée à un haut-parleur permet à la Police Municipale de surveiller le site.

Rappelons, à ce sujet, que les effectifs de la Police Municipale ont été renforcés depuis le début de l'année permettant désormais à un agent d'être en permanence en journée affecté à la surveillance des caméras déployées en ville, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Avec la mise en œuvre de l'ensemble de ces nouvelles mesures, la Ville entend mieux encadrer l'utilisation du skatepark afin de pouvoir assurer et pérenniser sa mise à disposition auprès du jeune public qui apprécie particulièrement cet équipement, tout en préservant davantage et comme il se doit, la tranquillité du voisinage.

## La circulation au cœur de la concertation

Plusieurs réunions de quartier ont eu lieu cet été en présence des habitants, des élus et des services de la Ville et de la Métropole. L'objectif de ces rencontres était d'évoquer les problématiques de quartier, en particulier en matière de circulation, et d'envisager les solutions qui pourraient être mises en œuvre.

➔ **Chemin Ste Elisabeth**, après une première réunion en début d'année ayant permis d'aborder les problèmes d'excès de vitesse, de stationnement et de remontées du chemin à contre-sens, la mise en place d'un sens unique partiel ou total a été évoquée, de même que la pose de ralentisseurs ou d'écluses ; des mesures qui restent à valider.

➔ **Une autre réunion Chemin Saint Claude** a permis de mettre en évidence les difficultés rencontrées par les habitants de ce chemin étroit et sinueux, très fréquenté par les automobilistes qui rejoignent l'avenue de Pro-

## Boîtes à partage Au bonheur des dons

Favoriser l'entraide, donner une seconde vie aux objets, limiter le gaspillage, créer des lieux d'échanges, tels sont les objectifs des boîtes à partage installées cet été par la Ville sur les chemins vençois.

Cinq sites facilement accessibles ont été retenus dans différents quartiers vençois :

- **Chemin de la Sine** à hauteur du plateau sportif
- **Avenue Ricolfi** près de l'intersection avec l'avenue des Alliés
- **Avenue de Provence** avant le tunnel
- **Chemin de Sainte Colombe** sur le parking du Suve
- **Chemin de Vosgelade** au niveau des jardins familiaux.

Les Vençois ont rapidement adhéré à ce nouveau concept et sont déjà nombreux à y déposer des objets destinés à vivre une seconde existence chez un autre particulier au lieu de finir jetés.

Les petits objets déposés (petit électroménager, vaisselle, livres, jouets, dé-

corations etc...) doivent pour cela être en bon état et propres. Les vêtements et chaussures n'y ont pas leur place et sont à apporter au Secours Populaire de Vence ou à laisser dans les conteneurs de récupération de vêtements disposés sur la Commune.

Les boîtes à partage sont également des lieux d'échanges de services entre particuliers. Des petites annonces peuvent y être épinglées comme :

"Cherche coup de main pour monter un abri de jardin début août - tel 06 xx xx xx xx"

"Cherche personne qui pourrait me déposer à la Médiathèque tous les lundis matin"

"Propose de garder votre chat pendant vos congés"

"Prête tondeuse et outils de jardin."

ou encore "Propose soutien scolaire en échange d'une aide ponctuelle pour bricolage."

A Vence, avec les boîtes à partage, on donne, on échange, on rend service, et on partage notre vie de quartier !



La vitesse, les stationnements gênants, les incivilités au volant, sont des problématiques récurrentes sur tous les chemins vençois. Elles engendrent une insécurité pour les piétons, les vélos et de nombreuses nuisances. Si chacun roulait sur toute la commune comme il aimerait que l'on roule devant chez lui, en respectant attentivement les limites de vitesse et en se souciant des riverains et des autres usagers de la route, la qualité de vie de tous n'en serait que meilleure !

Ces différentes pistes sont à ce jour à l'étude au sein des services municipaux et métropolitains, et sont par ailleurs soumises à la réflexion des riverains, en vue de nouvelles réunions qui permettront de valider les options retenues.

## Aux petits soins à l'heure de la rentrée

Début septembre, 1395 enfants ont repris le chemin de l'école à Vence (507 en maternelle et 888 en élémentaire).

Mais quel est le rôle de la Ville dans la scolarité des enfants ?

La petite enfance, l'enfance et la jeunesse représentent le plus gros poste de dépenses pour la Ville. En 2021, plus de 30% du budget sont consacrés aux plus jeunes. Hormis les crèches et les actions en faveur des jeunes, les services financés pour les enfants sont les suivants :

1 **L'organisation de l'accueil périscolaire, extrascolaire et l'accompagnement des enfants.**

En dehors de la mise à disposition des ATSEM qui épaulent au quotidien les enseignants, la Ville organise les services périscolaires, c'est-à-dire l'accueil des élèves avant et après la classe, les accueils de loisirs chaque mercredi et pendant les vacances.

2 **La restauration scolaire.**

À Vence, les repas sont cuisinés au sein des établissements par le personnel communal, avec plus d'un tiers de produits bio.

3 **L'aménagement, l'entretien, le nettoyage et l'équipement des écoles.**

Les établissements scolaires font l'objet de toutes les attentions. Cet été, la Ville a profité des vacances pour effectuer différents travaux dans les écoles, comme :

- la réalisation d'un tracé pour un parcours à vélo et l'installation de pots le long des façades à l'école du Signadour,
- la pose d'un nouveau portail, le remplacement de stores, la pose de faux-plafonds et de nouvelles lumières, la peinture des murs, plafonds et portes, la pose d'un revêtement de sol en PVC à l'école du Suve,
- le remplacement de portes, la peinture du préau et de plusieurs salles, la pose d'étagères et de panneaux en liège à Saint Michel-Toreille,
- la pose d'un revêtement en PVC au sol et des travaux de peinture à l'école Marc Chagall
- le nettoyage de tous les espaces verts et la mise en œuvre du beau projet de végétalisation de la cour à l'école des Baous.

## Les élèves mention Très Bien félicités



Mi-juillet, la Municipalité a réuni sur la Place Clemenceau les jeunes lycéens et collégiens ayant obtenu une mention Très Bien à leur Baccalauréat ou Brevet. Au total en 2021, 72 mentions Très Bien ont été décernées à 23 lycéens et 49 collégiens ; dans les deux cas à une large majorité de filles. Régis Lebigre, le Maire de Vence a tenu à féliciter les élèves en soulignant "la persévérance et la détermination qu'il faut aux jeunes



## Végétalisation de la cour de l'école des Baous

Retour au naturel à l'Ecole des Baous ! Finis les sols artificiels, entièrement minéralisés, goudronnés comme des parkings !

La Municipalité et l'Adjointe au Maire déléguée à l'Education, Nathalie Delouche, ont réalisé cet été un premier projet pilote à l'école des Baous visant à déminéraliser les espaces de jeux des enfants dans une démarche engagée en concertation avec les principaux concernés : les enfants et les équipes enseignantes et pédagogiques.



D'importants travaux ont donc été menés pendant la pause estivale afin de retirer le revêtement existant, de repenser les espaces de jeux et enfin de renouer avec



la nature à l'école. Des matériaux naturels certifiés ont été choisis pour recouvrir le sol (terre, bois, écorces, broyat...) qui retrouve ainsi sa perméabilité et une atmosphère apaisée, moins sonore.

Ces éléments présentent aussi l'avantage de ne pas retenir la chaleur en été et seront associés à de nouvelles plantations (dont 6 arbres choisis par les enfants) qui créeront également des îlots de fraîcheur.

A ce titre, ce projet est subventionné par l'Agence de l'Eau qui soutient la déminéralisation des sols.

Depuis la rentrée, les enfants se sont approprié les lieux avec joie. Comme ils pourraient le faire dans un jardin, ils grimpent, ils sautent, ils touchent les matières naturelles mises à leur disposition.

Sachant qu'ils passent plus de 850 heures par an dans la cour de récréation, cet aménagement ne peut être que bénéfique à leur épanouissement !



## EN BREF...

### Des contrôles routiers pour lutter contre les incivilités

Dernièrement, plusieurs opérations de contrôles ont été menées par la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale afin de lutter contre les incivilités et les nuisances sonores des deux-roues qui empoisonnent le quotidien de nombreux Vençois. En présence de Didier Téaldi, Adjoint au Maire délégué à la sécurité, la surveillance a débuté avenue de la Résistance, puis place Maréchal Juin, avenue Rhin et Danube, et avenue Tuby, où les contrôles de vitesse ont été réalisés dans les deux sens de circulation.



La première opération a conduit à la verbalisation de plusieurs infractions liées à la sécurité (gants, pneumatiques lisses) et à la tranquillité publique (nuisances sonores). Les forces de l'ordre ont procédé à 3 immobilisations de véhicules (2 pour des pneumatiques défectueux et un pour nuisance sonore).



### Le Centre de vaccination désormais rue du 8 mai 1945

Le Centre de Vaccination de Vence a déménagé et se trouve désormais à proximité de l'Office de Tourisme - Villa Alexandrine, au 39 rue du 8 mai 1945.

Les rendez-vous se prennent toujours sur le site doctolib.fr.

En ce qui concerne les mesures sanitaires, rappelons que le port du masque est toujours obligatoire en centre-ville par arrêté de la Préfecture des Alpes-Maritimes.

A la date de rédaction de cet article, le Pass Sanitaire est aussi demandé dans tous les lieux publics de culture et de loisirs dès la première personne. Il est ainsi nécessaire :

- A la Médiathèque Elise et Célestin Freinet
- Au Musée de Vence
- Au Cinéma Casino
- Au Centre Culturel Municipal.

Tous les événements réunissant plus de 50 personnes sont aussi concernés.



**Musée Micro-Folie de Vence :**  
**Déjà plus de 950 personnes accueillies !**

Depuis le début de l'été, le projet Micro-Folie suscite la curiosité et attire de nombreux visiteurs.

Le Musée de Vence s'est équipé pour devenir un Musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs\*. Le concept est porté par le Ministère de la Culture et est entièrement financé à Vence par le Département des Alpes-Maritimes. Les possibilités sont désormais infinies permettant la découverte, non plus des seules œuvres exposées physiquement à Vence, mais à distance, de milliers d'œuvres, chefs-d'œuvres, numérisés en très haute définition ; une offre culturelle inédite et extraordinairement riche !

Véritable plateforme artistique de proximité, le projet Micro-Folie est au service des acteurs de terrain pour :

- Animer le territoire en créant un nouveau lieu de vie convivial et accessible à tous,
- Réduire les inégalités géographiques en offrant aux habitants un accès aux trésors des plus grandes institutions culturelles régionales, nationales et internationales,
- Prendre part à un réseau permettant de mutualiser des moyens et de soutenir les artistes et les associations locales à travers une coopérative artistique.

L'objectif est de créer un espace d'activités accessible et chaleureux. Même si rien ne peut remplacer le contact direct avec la création, l'approche virtuelle des œuvres constitue une avancée majeure ouvrant les portes de la culture pour tous.

En visite libre où chacun peut suivre sa propre navigation, ou en mode conférencier afin d'organiser des visites thématiques pour les groupes, le Musée Micro-folie de Vence est adapté à différents usages.



## Micro-folie : des œuvres de grands musées nationaux à découvrir à Vence

**A Vence, nous avons la visite de Mona-Lisa, de Louis XIV et de Jean Vilar en même temps. Du moins pouvons-nous les rencontrer dans le nouveau Musée numérique Micro-folie.**

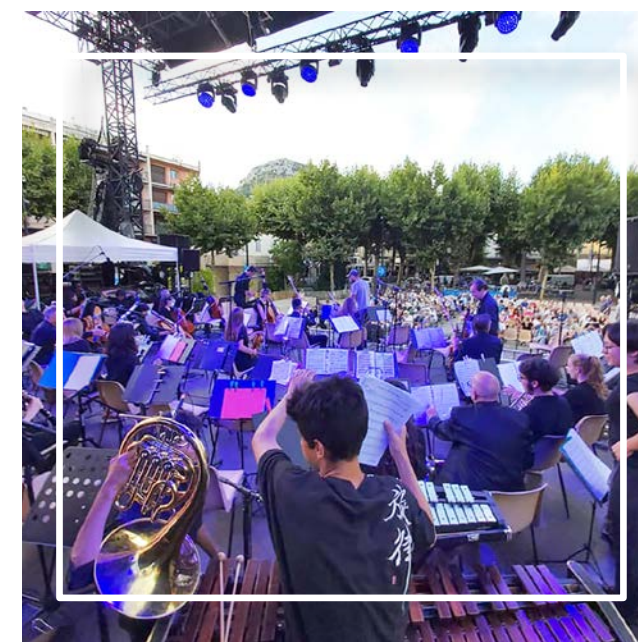
**N'hésitez pas à pousser ses portes d'autant plus que l'accès au Musée de Vence est gratuit pour les Vençois !**

\* Les douze établissements fondateurs sont : le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du Monde Arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly, l'Opéra National de Paris, la Réunion des musées nationaux – Grand Palais, Universcience.

## Un été sous le signe des retrouvailles

Malgré le contexte sanitaire évolutif et les contraintes supplémentaires imposées tout au long de l'été, la saison estivale a permis aux Vençois de prendre une bouffée d'oxygène, de se retrouver et de profiter des animations et festivités organisées par la Ville.

La Municipalité a eu à cœur de maintenir dans un format "presque habituel" le festival emblématique des Nuits du Sud qui nous a réservé de très bons moments musicaux, notamment à l'occasion des concerts de Martin Sol-veig, Zouk Marchine, Danakil, Claudio Capeo ou Black M.



La musique classique s'est invitée à la fête avec les superbes prestations de Festi'vence, puis le grand concert du 14 juillet par l'Orchestre Symphonique du Conservatoire de Vence et l'Orchestre des Arts. L'été en musique a par ailleurs été rythmé par les désormais incontournables "soirées shopping" qui ont réuni chaque mardi en juillet-août de nombreux visiteurs et touristes en quête d'une fraîcheur nocturne et de cadeaux coup de cœur, dans l'avenue Marcellin Maurel.



## Une rentrée pleine de dynamisme

En cette rentrée 2021, les événements n'ont pas manqué à Vence. Chaque week-end a été animé suivant des thèmes variés répondant à tous les goûts.

### Avec "Lire à Vence"

Une soixantaine de participants se sont retrouvés pour cette 9<sup>ème</sup> édition du Salon du Livre attendue par tous les amoureux des lettres. Auteurs, éditeurs, illustrateurs, conférenciers, artisans des métiers du livre, historiens, poètes... tous ont fait découvrir aux lecteurs des romans, des livres d'artistes, de la littérature jeunesse, des essais, des biographies, de la poésie, des BD, des revues ... avec des dédicaces, une exposition, des lectures, une conférence, des dictées ...

### Au Forum des Associations

Belle journée festive ensoleillée pour le Forum 2021 !



Salon "Lire à Vence" les 4 et 5 septembre en présence de Julien Lepers

### RÉPONSE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Monsieur Scalzo,  
Ce catalogue des problématiques venceïses, nous en avons pleinement conscience et travaillons pour y apporter les meilleures solutions répondant à l'intérêt général. Notre majorité y est très attentive et multiplie les contacts quotidiens avec les habitants. De nombreuses réunions de quartiers et sur sites sont autant d'occasion d'échanger avec les habitants et de trouver ensemble les meilleures solutions. Ces problèmes qui relèvent souvent de l'incivisme sont les plus difficiles à régler et sont aussi l'héritage du mandat précédent : effectifs de la Police municipale réduits, conte-neurs supprimés, plan de stationnement actuel créé en 2018...

A l'affaiblissement du service public que vous avez contribué à mener, nous tentons désormais d'apporter réparation.

En votre qualité d'ancien adjoint aux travaux, vous êtes particulièrement conscient de la difficulté d'élargir ou d'aménager certaines voies dont le chemin de La Sine, dossier que vous n'avez, par exemple, pas réussi à faire aboutir.

Antoine de St Exupéry, chantre de la fraternité démocratique, serait bien dépité de voir que votre opposition se résume à la seule et systématique critique. S'agissant de tous les points que vous énumérez, sujets souvent plus complexes qu'il n'y paraît, nous serions curieux d'entendre vos propositions concrètes et constructives...

## PAROLE À L'OPPOSITION

### GRUPE OBJECTIF VENCE

Depuis le début de ce mandat, vous êtes nombreux à prendre contact avec moi. Vous me faites part des désagréments qui gâchent votre vie quotidienne, bien souvent après avoir sollicité, en vain, la Municipalité. De nombreux témoignages d'insatisfactions qui démontrent un manque de considération des Vençois et la généralisation, mois après mois, d'un laisser-aller sur l'ensemble de la ville. Certains m'alertent sur l'augmentation des atteintes à l'environnement, des déchets sauvages de gravats ou d'encombrants, des poubelles qui débordent ; Certains s'étonnent d'un stationnement anarchique en ville, du nombre croissant de véhicules stationnés dans la cité historique, voitures comme 2 roues ; Certains se plaignent du manque de réfection et d'entretien des voiries, dans leur quartier comme en centre-ville (avenue des Poilus) ; Certains se questionnent sur l'efficacité de la police municipale face aux nuisances routières (vitesse, véhicules bruyants...) et se questionnent encore plus quand le Maire déclare dans Nice-Matin (22 août dernier) qu'il ne peut rien faire !!! ; Certains ont des difficultés à obtenir leur permis de construire pour une simple villa alors que les constructions de nouveaux immeubles se multiplient sur la ville ; Certains sont outrés des tonnages de camions autorisés sur les routes. D'autres demandent, fort légitimement, l'aménagement de cheminements piétons sécurisés sur des voies dangereuses (chemin de la Sine, avenue Giraud...) ; Certains voudraient la mise en place d'une Mutuelle Communale, financièrement accessible au plus grand nombre. D'autres attendent la création d'un City-stade pour leurs enfants... etc. Quelques exemples d'une liste qui pourrait être encore longue. A chaque fois, le ressenti exprimé par ces Vençois est le même : le Maire ne s'intéresse pas à leurs problèmes. Tous dénoncent un manque flagrant de proximité avec un Maire qui ne se déplace pas dans les quartiers, un Maire qu'on ne voit jamais, un Maire déconnecté de la réalité quotidienne des habitants, un Maire qui ne fait pas autorité en ville... Bref, un Maire qui semble absent.

Antoine de Saint-Exupéry écrivait « Une démocratie doit être une fraternité. Sinon, c'est une imposture ». En ce sens, chacun de vous devrait pouvoir être acteur de l'évolution de son quartier et de sa ville, parce que c'est vous qui en avez la meilleure connaissance. C'est pour cela que notre programme ouvrirait une grande place à la démocratie participative, à l'écoute des besoins des Vençois, et à la satisfaction de ces besoins. Cela passait par une large présence sur le terrain, proche de vous. Force est de constater, après plus d'un an de mandat, que la méthode de M. Lebigre est bien différente, entraînant dans son sillage un mécontentement croissant.

**Patrick SCALZO**  
**Conseiller Municipal et Métropolitain**

### GRUPE UNIS POUR VENCE

Je donne rendez-vous à toutes celles et tous ceux qui veulent avoir une idée de nos prises de position sur la vie municipale à consulter ma page Facebook : [\*\*Patrice MIRAN\*\*  
\*\*Conseiller Municipal\*\*](https://mib7.mailinblack.com/securelink/?key=eyJ1c-mwi0iJodHRwczovL20uZmFjZWJvb2suY29tL3BhdC5taXJh-biIsImxhbmciOiJGUlIsInRva2VuljoizOFBQUBFQmhpPM-HdTIqhyCERNy3h3QVFSVHJVYTFbIRqMKNrYXVoMi1TR-3FUY2HPcW8yQj15WnRFTnJYWFBZUczN1dUbWtoTjhr-LU83Rld4RHFFNEhNm5QmdXMFIRd1dUvi0yWUN4QWR1OXB-tbF91cm1jekVpWEG5ZWx4anUtbXpxLXpTdGdfVXBaVEJR-VG5DRkxMa1BUcIA0MTV5Tlpub29yQWJCnRn3Zy05UG5vNI-VEQ1VMV3JKald5bVROu2h3b0RCU0dQRU53RGVFTihHVGLySjl-JZ2FPSUZncTlUa0hILVdKYld1NWxVZVILUk5McFZzUUwwMD-hmUXFXM3JSVNVnd2RpmFJacGpuWnk3WE5GeDdqQXl3cGpWS-2p1bzyUzhVcjU2RnMwQlly3F1eVZOekZhWDhJaDk0Z2hnYU-dIZGVaM2ZxRnQfQ==. Là, chacune et chacun peut s'exprimer librement et répondre aux arguments des un(e)s et des autres. Cordialement</p>
</div>
<div data-bbox=)

### Un été Matisse à Vence

Inaugurée en 1951, la Chapelle du Rosaire fête ses 70 ans en 2021. Pour célébrer cet anniversaire, la Ville de Vence a proposé de multiples rendez-vous durant la saison estivale, à commencer par l'exposition "Matisse - Méditation venceïse" évoquant la « période venceïse » de Matisse, marquée par une intense activité créatrice. Un parcours de découvertes autour de l'artiste a été créé au départ du Musée jusqu'à la Chapelle du Rosaire.

À cette occasion, le Musée a par ailleurs invité un artiste de premier plan à créer une œuvre temporaire dans les espaces du château. Georges Rousse, photographe, peintre, sculpteur et architecte crée des formes constituées de fragments que l'œil ne peut reconstituer que depuis un point de vue unique : des anamorphoses. L'exposition comprend également des œuvres photographiques et des esquisses de saisissantes installations antérieures dans d'autres lieux. **A découvrir jusqu'au 12 décembre 2021 au Musée de Vence.**



Forum des Associations le 11 septembre

Un grand rendez-vous dédié à la solidarité, au sport, l'art, la culture et les loisirs dans leur ensemble... 127 Associations, de la plus petite jusqu'au club sportif en ligue nationale, étaient présentes. Une édition engagée et responsable pour la planète qui a accueilli 2 invités d'honneur investis dans la protection des Pôles : La photographe Ferial et le réalisateur Stéphane Dugast. Les associations ont prouvé une nouvelle fois combien le bénévolat est fondamental pour la vie d'une ville.

### A l'occasion de l'Art en Place

Le Maire Régis Lebigre a inauguré l'événement aux côtés des 55 artistes exposants et de Jean-Jacques Hahn-Cary. En 1993, ce dernier relevait le défi de sortir l'art des musées pour l'exposer sur la place publique à la rencontre des passionnés ou des curieux. 28 ans plus tard, l'événement rencontre un véritable succès et suscite de beaux échanges entre les artistes et la population.



L'Art en Place, les 18 et 19 septembre

# ÉVÈNEMENTS

## RETOUR EN IMAGES



### HABITAT & MOBILITÉ : JOURNÉE DES SOLUTIONS LOCALES

Pour protéger l'environnement, il ne suffit pas d'énumérer les problèmes, l'essentiel est de proposer des solutions concrètes. C'est justement en ce sens que la Ville de Vence a organisé, en septembre dernier, la Journée Habitat & Mobilité apportant, à travers de nombreux stands de professionnels, des réponses et un accompagnement personnalisé en matière de confort énergétique, économie, santé et protection de la planète.



### ANIMATIONS POUR LES ENFANTS "LA RUE EST À NOUS"

Très beau succès pour la dernière née des manifestations venceïses le samedi 9 octobre ! Les Services de la Ville avaient imaginé de transformer le cœur de ville en un vaste espace de jeux dédié aux plus jeunes. De nombreuses familles ont profité pleinement de la journée au cours de laquelle marelles, jeux géants, ateliers gourmands, animations ludiques, chasse au trésor, structures gonflables, tables de ping-pong, vélos et monocycles ont donné le sourire à tous les participants.



A cette occasion les visiteurs ont également pu profiter des animations mises en place par les associations et les commerçants, comme la fabrication de chocolats ou de pain, et ont pu flâner dans les rues venceïses où se déroulait également la grande braderie d'automne.

# AGENDA

## CET AUTOMNE À VENCE



### » EXPOSITIONS MUSÉE DE VENCE

Georges Rousse, Ici et maintenant  
Jusqu'au 12 décembre 2021

### » DÉCOUVERTE DE LA STATUAIRE DE LA CATHÉDRALE DE VENCE

Tout au long de l'année, n'hésitez pas à pousser la porte de la Cathédrale pour découvrir ce formidable patrimoine religieux venceïsis. Entrée libre

### » ARTISA'VENCE

Marché des Artisans et Créateurs, tous les vendredis matin sur la Place Clemenceau (jusqu'au 26 novembre)

### » CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Messe à 9h, puis cérémonie à partir de 10h au Monument aux Morts.

### » 27<sup>ÈMES</sup> RENCONTRES CULTURE ET CINÉMA

Du 9 au 16 novembre 2021

### Au Cinéma Casino de Vence.

Présentation de la programmation : mardi 26 octobre à 20h. Également les « After » des Rencontres, au Cinéma Casino de Vence les lundi 15 et mardi 16 novembre.



### » FORUM DES MÉTIERS

Samedi 27 novembre au matin au Lycée Henri Matisse.

### » CONCERT SYRINX

Dimanche 28 novembre à 18h30 à la Cathédrale.

### » TÉLÉTHON

Les 3 et 4 décembre  
En ouverture des animations Place du Grand Jardin, le conservatoire de Vence donnera un concert le vendred-

di 3 à 18h à la salle Falcoz.

### » FÊTES DE NOËL

De nombreuses animations du 5 décembre au 2 janvier. (Détail de la programmation à venir)

### » DON DU SANG

Le 11 décembre au matin.

### » CONCERT DE NOËL DU CONSERVATOIRE

Dimanche 12 décembre.

### » 1<sup>ER</sup> TRAIL DU PAYS VENÇOIS

Dimanche 19 décembre. De 8h à 14h.

### » CONCERT DE NOËL SYRINX

Dimanche 19 décembre à 18h30 à la Cathédrale.

### » FOIRE SAINTE LUCE

Lundi 20 décembre.

### » CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE AUX VENÇOIS

Samedi 15 janvier à 10h30, au Gymnase Dandrèis.

Tout le programme sur [vence.fr](http://vence.fr)

## NUMÉROS UTILES

■ PHARMACIES DE GARDE  
Week-ends et jours fériés  
[www.3237.fr](http://www.3237.fr)

■ MÉDECINS DE GARDE À VENCE  
09 69 32 33 10

■ NUMÉROS SERVICE D'URGENCE  
FRANCE - EUROPE : 112

■ POLICE MUNICIPALE : 04 93 58 32 32

■ VENCE TAXIS Numéro unique :  
04 93 58 11 14

■ DÉCHETTERIE DE VENCE : 04 93 58 66 37  
Ouvrée du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45. La déchetterie est fermée le dimanche et les jours fériés.  
TEL. 04 93 58 66 37

### VENCE PROXIMITÉ : À VOTRE ÉCOUTE AU QUOTIDIEN

Afin de répondre et de suivre toutes les petites demandes de travaux ou signalements de dysfonctionnements constatés par les Venceïsis, un nouveau service a été organisé au sein des services municipaux. Vence Proximité est désormais à votre disposition pour traiter toutes les doléances ayant trait aux problèmes de voirie, déchets, éclairage, nettoyage, pollutions, nuisances diverses... Pour tout problème, adressez directement un mail à :  
[venceproximite@ville-vence.fr](mailto:venceproximite@ville-vence.fr)

## LES NOUVELLES DE L'ÉCONOMIE

### LES CRÉATIONS

■ LA PETITE ÉTOILE – Epicerie Raffinée  
Produits du Sud Ouest - 1 Avenue Isnard  
Tel : 06 03 08 76 39

■ RESTAURANT LA SAHARIENNE – Spécialités Marocaines - 8 Avenue Marcellin Maurel  
Tel : 06 18 35 62 68

■ SIGNORINI TARTUFI - Epicerie Fine dédiée à la Truffe - 38 Avenue Marcellin Maurel  
Tel : 09 73 19 01 42  
[signorinitartufivence@gmail.com](mailto:signorinitartufivence@gmail.com)

■ L'ATELIER JOUR DE RÊVE – Boutique Mariage et Wedding Planner  
134 Avenue Emile Hugues - Tel : 06 58 80 26 61  
[atelierjourdereve@yahoo.com](mailto:atelierjourdereve@yahoo.com)

■ MA PETITE MÉCANIQUE  
Révision et entretien de véhicules à domicile  
Tel : 07 57 58 39 79

■ RESTAURANT LE KASHMIR - Place du Grand Jardin - Tel : 04 93 59 84 75

■ LAURENCE CARROY - LINGE DE MAISON EN LIN  
Fabrication française  
Boutique en ligne: [www.laurence-carroy.fr](http://www.laurence-carroy.fr)  
Tel : 04 83 43 26 20

■ SANDRA SCHUH - Psychologue clinicienne  
C/° Cabinet d'Orthophonie Marin /Puy/Vernet  
164 av Emile Hugues - Tel : 06 16 45 81 51

■ S. DESIGN & DÉCO  
6 Rue de l'Évêché - Tel : 07 86 01 66 07

■ LOUANGE PAYSAGE AND FLOWERS EVENTS  
Fleuriste, décoration florale  
177 avenue des Poilus - Tel : 06 50 53 22 64

JOURNAL VENCE & VOUS  
Directrice de la Publication : Annick Groetz  
Directrice de la Communication : Corinne Korchia  
Impression : Imprimerie Trulli - Vence  
ISSN : 1168 4550